

22 MAI 1992

DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES COMMUNICATIONS

DÉPARTEMENT DES ÉTUDES DE POPULATION

CEPED
CENTRE FRANÇAIS SUR LA POPULATION
ET LE DÉVELOPPEMENT
15, rue de l'École-de-Médecine
75270 PARIS CEDEX 06
Tél. : (1) 46 33 99 41

22909 à 22911

CAHIERS DU DEP

N° 1 - Décembre 1991

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 354

SOMMAIRE

	Pages
Sommaire	i
Note de présentation	ii
Le premier recensement Général de la Population de la Guinée Equatoriale	1-22 22909
L'élaboration et l'impression du questionnaire d'un recensement	23-26 22910
Halte à l'avancée du "Désert démographique au Gabon	27-38 22911

N O T E D E P R É S E N T A T I O N

Les "Cahiers du DEP" sont une des publications du Département des Etudes de Population de l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale.

L'objectif que cherche à atteindre la publication des "Cahiers du DEP" est double: d'une part diffuser les documents relatifs aux questions de population auprès d'un public intéressé afin d'accroître la connaissance en la matière, et d'autre part provoquer chez les cadres et experts de la sous-région une motivation pour écrire sur leur expérience dans le domaine de la population.

Les "Cahiers du DEP" sont très éclectiques tant sur les sujets à traiter que sur la forme des documents. Il peut s'agir d'un rapport de mission, un manuel d'instruction, un questionnaire commenté, une réflexion sur un sujet, un compte rendu d'exécution d'une opération relatifs aux questions de population.

Les différents articles sont proposés par les cadres nationaux; toutefois les cadres du DEP et du projet démographique de l'UDEAC, les conseillers régionaux de la CEA dans le domaine statistique ou démographique et toute autre personne intéressée par les sujets évoqués sont des rédacteurs potentiels.

Il ne s'agit pas d'une publication à périodicité déterminée comme le bulletin de liaison du DEP, mais un certain nombre de numéros sera publié chaque année selon la disponibilité des articles. A cet égard les différentes contributions sont attendues au Département des Etudes de Population de l'UDEAC à Bangui.

Les vues et opinions scientifiques et autres exprimées dans les pages qui suivent n'engagent évidemment que leurs auteurs.

Il va sans dire que les critiques et suggestions diverses sont les bien venues.

HALTE À LA DÉGRADATION DU "DESERT DÉMOGRAPHIQUE" AU GABON

Par OBAME EMANE OBAME
Ingénieur Statisticien Démographe
Libreville, GABON

INTRODUCTION

En 1970 fut organisé le deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Gabon (RGPH) qui, malheureusement, se termina par un échec. En effet, l'exploitation de cette opération ne fut jamais commencée. Cet échec sonna le début de l'agonie des activités de collecte de données sur la population. Puis il fallut attendre 1976 pour assister à un timide réveil de l'observation des faits démographiques. En effet, au cours de la période 1976-1977, fut entreprise, avec le concours du PNUD, une enquête à passages répétés sur l'observation permanente des faits démographiques. Cette enquête fut conduite à son terme et ses résultats sont encore disponibles à ce jour.

L'on pouvait penser que les leçons de l'échec du recensement de 1970 avaient été bien assimilées pour que le recensement général de 1980 se soldât par un succès. Mais, il n'en fut rien car, une fois de plus, le sort s'acharnait à nouveau sur la collecte des données démographiques. Et depuis lors, plus rien. Aucune enquête n'a été organisée depuis cette période.

Ces échecs successifs ont eu des implications multiples. D'abord, les décideurs politiques ont eu la preuve éclatante de l'incapacité des statisticiens locaux à élaborer une méthodologie qui permette la collecte et la production de chiffres sur la population acceptés par tous les partenaires économiques et plus particulièrement par les responsables politiques. Les décideurs ont donc mis en doute le caractère scientifique de la collecte des informations statistiques et ont par conséquent publié des chiffres officiels n'ayant aucun rapport avec l'observation faite sur le terrain.

Le manque de valeur scientifique des chiffres officiels publiés a soulevé une vague de contestations de la part des organismes internationaux, notamment de l'ONU qui avait fourni et l'assistance technique et financière. Cette controverse autour des chiffres sur la population s'est prolongée par la diffusion, par les organisations internationales, d'estimations ne faisant pas l'unanimité de tous, car ne reposant sur aucune base fiable. Nul doute que parmi ces estimations, il en est au moins une qui soit exacte car la vérité se trouve toujours quelque part.

Mais dans l'état actuel des choses, il est difficile d'affirmer avec vigueur laquelle de ces estimations est proche de la réalité. Cette situation traduit l'existence d'un véritable "désert démographique" caractérisé par le manque de statistiques fiables sur la taille et la structure de la population du Gabon.

A travers cette réflexion, je ne cherche ni à déterrer le passé ni à raviver la sourde "lutte" qu'a engendré l'échec du dernier recensement mais plutôt à attirer l'attention de tous les utilisateurs de statistiques économiques et sociales afin qu'ils se mobilisent pour un redécollage de l'observation démographique au Gabon, seule condition pour lever le doute qui plane sur les statistiques démographiques du Gabon.

Je reste convaincu que ce "désert démographique" pénalise de nombreuses études et recherches menées dans le cadre du développement économique et social. C'est la raison pour laquelle je commencerai par présenter la nature et les spécificités de ce "désert"; puis, j'indiquerai quelques directions susceptibles de freiner l'avancée de ce vide constaté dans le domaine de la connaissance démographique.

1. LE "DESERT DEMOGRAPHIQUE" AU GABON HERITAGE DE DEUX ECHECS CONSÉCUTIFS

En 1980, fut organisé un Recensement Général de la Population et de l'Habitat dont les principaux objectifs étaient les suivants :

- faire oublier l'échec du recensement démographique de 1970 par une réussite totale ;
- combler le vide démographique qui existait depuis le premier recensement démographique en 1960, par la production de chiffres dignes de foi sur la population .

Malheureusement, ces objectifs ne purent jamais être atteints en raison de la non-exploitation des données collectées. Toutefois, des chiffres autorisés par les décideurs furent publiés, enlevant à l'opération son caractère scientifique. Ce nouvel échec anéantissait les espoirs que tous les partenaires économiques, susceptibles d'utiliser les statistiques relatives à la population, avait placés en cette opération de collecte. En effet, cette vaste opération constituait l'occasion de satisfaire les besoins des utilisateurs en statistiques diverses sur la population notamment la connaissance :

- de la structure des ménages et des caractéristiques de l'habitat ;
- de la structure et du niveau de l'emploi ;
- de la structure et du niveau de l'alphabétisation et de la scolarisation ;
- de la taille de la population et ses diverses distributions et particulièrement de la structure par sexe et âge et de répartition de la population entre les villes et les zones rurales ;
- de la structure et du niveau de la mortalité et de la fécondité ;
- de la structure et du niveau des mouvements migratoires.

La non-satisfaction de ces besoins a favorisé inexorablement la multiplication de chiffres sur la population, pénalisant ainsi plusieurs indicateurs socio-économiques utilisant des variables démographiques (taux de mortalité, taux de chômage, PIB par habitant, taux d'alphabétisation).

A cause des effets directs des échecs des recensements de 1970 et 1980, l'on ne peut objectivement tracer définitivement un trait sur les deux insuccès. Il ne faut pas oublier que tout échec rassemble une quantité d'expériences et de leçons qui peuvent, si elles sont exploitées au mieux, être d'une grande utilité pour les générations futures.

Je soutiens fermement que l'échec du recensement de 1980 aurait pu être évité si une réflexion profonde sur les difficultés rencontrées lors du dénombrement de 1970 avait été initiée alors. Bien sûr, je sais qu'à l'époque, le nombre de cadre statisticiens capables de mener une telle réflexion était insuffisant, mais la chose était possible si elle avait été envisagée un seul instant.

Heureusement, pour les prochaines opérations de collecte, cette lacune a pu être comblée par M. François BOUBALA qui, grâce à son rapport sur le recensement de 1980, a entamé une première réflexion en dégagant les difficultés rencontrées et l'origine de chacune d'elles. Les problèmes conceptuels et méthodologiques rapportés par M. François BOUBALA constituent un matériau de première qualité à partir duquel des leçons et des conclusions positives peuvent être tirées; tel est justement mon objectif en prévision des opérations de collecte futures.

La lecture attentive du rapport de M. François BOUBALA débouche sur deux constats amers :

- les échecs répétés de 70 et 80 sont dus à une méthodologie de collecte jusqu'alors incompatible avec les particularités du pays ;
- les objectifs de ces recensements ont été insuffisamment expliqués aux décideurs.

Le drame que connaît l'observation démographique aujourd'hui est tel que le temps est venu de fournir à tout des informations claires sur la finalité de l'observation des phénomènes liés à la population. En conséquence, l'exposé que je vais développer commencera par présenter les objectifs visés lors d'une opération lourde comme la RGPH.

Ensuite, je ferai un bref résumé des différentes sources d'information démographique. Enfin, je reviendrai sur mes pas pour une revue des insuffisances méthodologiques qui ont largement contribué aux échecs déjà évoqués.

Un recensement général de la population n'a pas seulement pour objectif de connaître le nombre d'habitants dans un pays

Au recensement de 1960, on estimait à 600.000 âmes la population gabonaise. Ce chiffre demeure à l'origine des difficultés rencontrées par l'observation démographique aujourd'hui. Par conséquent, il convient de s'attarder sur la signification exacte de ce chiffre du recensement de 1960.

D'autre part, une meilleure compréhension de l'interprétation à donner à ce chiffre recommande qu'on le situe dans l'histoire du Gabon. L'année 1960 marque l'accession du Gabon à l'Indépendance. C'était le 17 Août 1960. Cette date est le départ d'une préoccupation majeure: la bataille contre le sous-développement. Cette aspiration légitime au progrès économique et social nécessitait, de la part des nouveaux décideurs, l'identification des atouts et freins du développement. Le recensement de 1960 en constituait une étape.

En effet, opération de collecte ayant pour but, entre autres, de déterminer le stock de ressources humaines disponible ainsi que la structure professionnelle de la population, le recensement de 1960 avait explicitement pour but de dégager le nombre de consommateurs potentiels et le volume de la population susceptible d'occuper un emploi dans les secteurs économiques embryonnaires de l'époque.

Une population de 600.000 personnes traduit, sans ambages, une croissance très lente de la population. La stagnation de la population constatée, en 1960, résultait d'un processus séculaire et lointain. Le constat était donc amer. Depuis son histoire, le Gabon est toujours resté en marge de tout essor démographique.

De ce constat allait germer, dans l'esprit de bon nombre de décideurs et durant les deux décennies suivantes, la question fondamentale suivante : est-il possible, avec une dimension aussi petite de la population, d'amorcer le décollage économique?

"La situation démographique d'un pays est, en fait, riche de significations multiples: elle renseigne sur le niveau de développement de ce pays mais elle est, en même temps, susceptible d'agir sur celui-ci. L'évolution démographique est, en fait, inséparable des autres processus de base qui constituent le développement; ainsi, le facteur démographique peut jouer dans les deux sens: il peut constituer soit un moteur soit un frein au développement. Son effet dépend de la situation particulière du pays, donc de l'action combinée d'autres processus".

Cette explication de Chesnaï, si elle avait été donnée aux décideurs locaux de l'époque, aurait suffi pour éliminer la méfiance qui allait entourer les chiffres liés à la population pendant les deux décennies suivantes; elle aurait empêché l'émergence et la propagation de préjugés dont le plus ancien a trait aux objectifs d'une opération aussi lourde que le recensement.

Enfin, les informations recueillies peuvent s'avérer utiles pour actualiser les estimations aussi bien du volume et de la structure de la population que des divers indicateurs socio-économiques et sanitaires. Ces informations peuvent également permettre d'intéressants recoupements avec l'état-civil, ce qui peut conduire à l'évaluation de la couverture de l'état-civil et de l'observation permanente des faits démographiques. Les multiples opportunités offertes par le recensement montrent, à suffisance, la diversité

des objectifs sous-jacents.

La méfiance et la crainte que risquaient de susciter les résultats des recensements de 1970 et de 1980 étaient accrues également par l'interprétation politique des chiffres concernant les localités et les ethnies, ce qui pouvait menacer l'un des idéaux du gouvernement que constitue l'unité nationale.

En outre, les répercussions de ces chiffres sur l'octroi de l'aide et de l'assistance des institutions financières internationales (à partir de la détermination du PNB par habitant) rendaient hypothétiques la publication de chiffres issus de l'exploitation intégrale des recensements.

Un recensement ne doit ou ne devrait plus être perçu exclusivement comme un inventaire des habitants d'un pays. Ce préjugé en cache aussi un autre.

Un recensement ne constitue pas la seule source de connaissance des phénomènes liés à la population.

Les enquêtes statistiques et les sources administratives y contribuent aussi. J'ai déjà souligné que c'est la présentation superficielle et ambiguë, faite aux décideurs politiques, des objectifs visés à travers un recensement qui a généré et établi le préjugé selon lequel le recensement serait le meilleur mode de collecte de l'information démographique. J'ai ensuite montré le large éventail des objectifs qui sont la cible d'une opération statistique telle que le recensement. Cette opération, aussi bien organisée soit-elle, ne sera jamais suffisante pour appréhender la nature et l'intensité des phénomènes démographiques.

Pour parvenir à une connaissance meilleure des phénomènes liés à la population, le recours à toutes les formes de collecte de l'information s'impose. Et dans le domaine démographique, ces autres modes d'observation regroupent les enquêtes par sondage et les statistiques administratives. Dans les paragraphes qui suivent, je vais respectivement exposer les objectifs, les avantages et les inconvénients de chacune des opérations de collecte.

Les enquêtes par sondage : une forme de collecte souvent oubliée

La reconstitution de l'histoire de l'observation démographique au Gabon a révélé l'oubli dont ont souffert les enquêtes démographiques. En effet, depuis 1970, seule une enquête démographique a été entreprise. C'était en 1976-77 lorsque le PNUD réalisa l'enquête sur l'observation permanente des faits démographiques. La rareté des enquêtes reste, à mon avis, imputable à l'ignorance de la forte contribution que peuvent apporter les enquêtes à la collecte des données sur les phénomènes démographiques.

J'exposerai assez brièvement les objectifs des enquêtes puis l'apport desdites enquêtes dans la connaissance démographique.

Les objectifs des enquêtes démographiques peuvent être regroupés en trois catégories :

- estimation de diverses caractéristiques de la population actuelle, y compris son volume;
- estimation du mouvement de la population : naissances, décès, migrations.

Ainsi, les enquêtes peuvent contribuer à une meilleure connaissance de la taille et la distribution de la population: le recensement n'est donc pas le seul moyen pour connaître le volume de la population d'un pays.

Une enquête par sondage pourra souvent donner une estimation de l'effectif de la population nationale meilleure que celle que pourrait fournir un recensement, l'exécution étant mieux contrôlée.

En outre, une meilleure connaissance de la structure de la population pourra être obtenue grâce à des enquêtes démographiques.

Enfin, les enquêtes par sondage constituent le meilleur instrument pour le suivi de la dynamique d'une population.

En résumé, nous venons donc de voir que les enquêtes statistiques, lorsqu'elles sont entreprises, peuvent apporter une contribution appréciable à la connaissance démographique. En conséquence, leur existence ne devrait plus être ignorée. En effet, l'organisation des enquêtes devrait être encouragée surtout dans le contexte économique actuel où les ressources financières se raréfient, comme devraient également être stimulées les opérations de collecte des données d'origine administrative.

Les sources administratives de gestion : une exploitation assez marginale

Ces sources sont des documents élaborés par les administrations pour suivre, contrôler et planifier les activités qui relèvent de leur compétence. Les statistiques produites à partir de ces documents portent sur les individus, les unités administratives, les établissements socio-économiques et les entreprises.

Les recensements administratifs, l'Etat-civil, les fichiers de village, les monographies, les fichiers des entreprises et des personnes constituent les principales composantes de ce large éventail de sources.

Parce que l'exhaustivité de leur couverture est rarement assurée et que leur intérêt n'a été jusqu'ici que très peu mis en relief, ces sources restent d'une utilisation restreinte au Gabon, ce qui ne peut que faire du tort à la connaissance démographique. Afin de réhabiliter et promouvoir ces sources, je vais présenter, pour chacune d'entre elles, la contribution qu'elle peut faire à la connaissance des phénomènes démographiques du pays.

Le recensement administratif : la plus ancienne, la plus vaste et la plus méprisée des sources d'information

Entrepris à l'initiative de l'autorité territoriale (sous-préfet) qui assiste en personne sans coordination centrale ni calendrier rigoureux d'exécution mais selon une périodicité assez lâche allant normalement de 2 à 5 ans, il est effectué pour l'assiette de l'impôt de capitation mais joue également, et de plus en plus, le rôle d'Etat-civil.

Cette opération administrative a un intérêt multiple. En effet, après actualisation de ces chiffres et tests rigoureux, il peut donner une approximation acceptable (de l'ordre de 5 à 6% près) de l'effectif global de la population, une assez bonne répartition géographique de la population après réduction des distorsions engendrées par la différence entre population résidente et population recensée et une structure par âge assez régulière grâce à un enregistrement périodique et continu des mouvements affectant la population.

Enfin, ce mode de collecte présente l'avantage de fournir, d'une part, les informations de meilleure qualité sur le niveau et la structure de la mortalité, la fécondité et les migrations par la suppression d'un certain nombre d'erreurs relevées lors des enquêtes classiques (omissions des décès, déclarations des âges erronées, ...) et d'autre part, de se substituer aux enquêtes classiques pour satisfaire les besoins des planificateurs.

L'Etat civil : une opération encore limitée à Libreville

Il s'agit d'une institution légale ayant pour objet l'enregistrement officiel de données relatives aux événements susceptibles d'affecter la vie des individus (naissance, décès, divorce, mariage, ...).

Cependant, on peut regretter que la collecte des faits d'état-civil ne se limite qu'à Libreville. Une extension plus grande permettrait d'apprécier la couverture nationale de l'Etat-civil et partout de calculer des indicateurs significatifs au niveau de l'ensemble du territoire.

Le fichier des villages : des données démographiques

Fichier manuel ou mécanographique des villes et quartiers, des villages et hameaux et des tribus totalement ou partiellement nomades, couvrant l'ensemble du pays, cette source d'information est souvent utilisée comme base de sondage pour l'organisation des enquêtes démographiques, enquêtes agricoles, enquêtes budget-consommation, enquêtes cliniques et sociologiques.

Il peut également :

- constituer un complément statistique des recensements et enquêtes du fait qu'il contient souvent les informations démographiques acceptables;
- être une source d'explications des phénomènes démographiques, en apportant un éclairage nouveau sur les causes de mortalité générale ou infantile ou en mettant en évidence certaines causes des mouvements migratoires ;
- permettre de préciser si l'implantation d'une infrastructure économique est de nature à améliorer les conditions de vie des populations ;
- être un instrument de planification en fournissant une description significative et utile pour chacune des unités administratives ou géographiques étudiées isolément.

Jusqu'à présent, le fichier des villages n'a été utilisé que comme outil de planification et d'aménagement du territoire. Son utilisation en Démographie vient à peine de commencer et est circonscrite à la fonction de base de sondage.

Toutefois, l'utilisation de ces données est rendue prudente et délicate par la qualité assez douteuse des informations recueillies, qualité due à l'ancienneté et l'absence d'homogénéité des données collectées.

Les monographies : une expérience nouvelle à soutenir

Ce sont des études socio-économiques basées sur une analyse détaillée et pluridisciplinaire de la situation permettant d'établir, pour chaque village, une visualisation globale de l'état actuel de la situation et une identification précise des besoins.

Limitées à une aire géographique donnée, elles débouchent sur une reconstitution de données démographiques du passé et une détermination de données démographiques pour des milieux génétiques, géographiques et humains particuliers restreints. En outre, elles peuvent mener à d'utiles recherches méthodologiques sur les erreurs auxquels sont entachés les âges et les effectifs, sur la structure des questionnaires et la formulation des questions et sur la signification des indicateurs démographiques.

Jusqu'à présent, les seules monographies réalisées au Gabon restent celles entreprises dans le cadre du projet "média-village". Elles ont eu pour objectif la connaissance exacte des réalités villageoises afin de permettre l'élaboration de stratégies concrètes d'action.

Les informations ramenées du terrain seront d'une grande utilité pour les travaux entrepris actuellement à la DGSEE (Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques) pour actualiser la base nationale de sondage. De part ses retombées statistiques, l'on ne peut que recommander aux décideurs politiques d'accorder les moyens nécessaires à la réussite d'un tel projet.

Les fichiers des établissements socio-économiques

Ce sont des fichiers informatiques qui conservent l'ensemble des données relatives à l'activité des entreprises (Déclarations des Salaires Versés, Déclarations Statistiques et Fiscales) et des écoles (carte scolaire).

Les informations prélevées sur ces fichiers autorisent déjà une meilleure connaissance du volume et de la structure des populations scolaire et occupée dans le secteur privé grâce à l'exploitation des DSV et de la Carte

En résumé, de la brève présentation des diverses sources administratives que je viens de faire, dans les précédents paragraphes, il se dégage un constat évident : les sources administratives restent encore peu exploitées en raison de la méconnaissance de leur intérêt démographique.

La collecte et l'exploitation des informations démographiques constituent un investissement économique qui doit être rentabilisé

La planification économique ou encore la gestion de l'avenir de l'économie d'un pays exige la connaissance des niveaux et tendances des faits économiques et sociaux.

Cette connaissance permet d'éclairer les responsables politiques dans la prise de décisions, à moyen et long terme, en matière économique et sociale. En amont de ce savoir économique et social se situe la production de l'information économique et démographique.

Les dépenses consacrées à la réalisation d'opérations statistiques constituent l'investissement. Ce n'est donc pas un heureux hasard si ces dépenses figurent dans le budget de développement au Gabon.

Mais comment définir l'INVESTISSEMENT STATISTIQUE ? Plusieurs définitions sont données de l'investissement, mais les spécificités de l'INVESTISSEMENT STATISTIQUE recommandent l'emploi de la définition donnée à l'investissement par P. Conso. Ce dernier définit l'investissement comme "une décision d'immobiliser des capitaux, c'est-à-dire engager une dépense immédiate dans le but d'en retirer un gain sur plusieurs périodes successives".

Ainsi, cet investissement se traduit par une dépense généralement engagée sur très courte période. Contrairement aux investissements industriels, le profit de l'INVESTISSEMENT STATISTIQUE ne peut être mesuré par la différence algébrique des dépenses et des surplus monétaires mais par la contribution à l'accroissement de la portée et de l'efficacité de la planification du développement.

Cet apport est possible sous réserve que :

- les crédits accordés par le Budget de développement à la réalisation d'enquêtes et recensements soient effectivement utilisés à cette fin ;
- les statistiques produites soient de bonne qualité ;
- les informations obtenues soient orientées vers la prise de décisions économiques.

Telles sont donc les trois conditions qui doivent être remplies pour assurer la RENTABILITE ECONOMIQUE des INVESTISSEMENTS STATISTIQUES.

Le "désert démographique" qui s'est installé dans l'espace statistique gabonais à la suite des échecs des recensements de 70 et 80 a pu avancer rapidement à cause de l'enracinement, chez nombre de décideurs politiques, de préjugés à l'origine desquels se trouvent les statisticiens eux-mêmes et de l'utilisation peu optimale des ressources jusque-là accordées, chaque année, par l'Etat à la production de l'information statistique.

Je reste persuadé que la progression de ce désert a affecté de nombreuses décisions économiques et sociales et perturbé l'action de divers acteurs économiques.

Mais l'avancée de ce "désert" n'est pas irréversible. En effet, pour reculer les limites de ce désert, des solutions existent et elles n'attendent qu'à être mises en application.

La deuxième partie de mon propos est justement consacrée à des suggestions simples et efficaces pour contenir la marche de ce désert.

2. QUATRE VOIES SÈRES POUR SORTIR DU "DÉSERT DÉMOGRAPHIQUE"

Dans la première partie de mon propos, j'ai analysé l'histoire de l'observation des phénomènes liés à la population; de cette analyse, il a résulté le constat suivant: le Gabon est perdu dans ce que j'ai appelé le "désert démographique" qui traduit l'absence de chiffres fondés sur des sources statistiques crédibles. En outre, ce "désert" est ancien car il a vu le jour en 70 et depuis lors, il s'est considérablement étendu.

Laisser s'étendre davantage ce désert serait compromettre l'avenir de l'observation démographique au Gabon et affecter la planification du développement. En effet, si l'on ignore la distribution géographique de la population, il serait difficile de faire une répartition équitable des équipements socio-économiques.

Une telle distribution n'est réalisable aujourd'hui qu'à partir des pressentiments, ce qui ne constitue pas une source de connaissance digne de foi et engendre souvent frustration et mécontentement chez les populations peu équipées au regard de leur nombre.

Des erreurs de planification du développement peuvent être évitées en prenant des mesures appropriées pour sortir du "désert démographique". Ces solutions existent et j'en propose quatre: renforcer la collecte et l'exploitation des principales sources administratives, organiser des enquêtes démographiques, réaliser des recensements partiels, organiser un recensement général.

RENFORCER LA COLLECTE ET L'EXPLOITATION DES PRINCIPALES SOURCES ADMINISTRATIVES

Actuellement, très peu de ces sources sont utilisées ou peuvent l'être. En effet, seuls l'état-civil et les fichiers des établissements socio-économiques font l'objet d'une exploitation régulière. Malheureusement, le champ de l'état-civil reste encore limité à la commune de Libreville. En outre, les informations contenues dans le fichier des villages, publié par l'Aménagement du Territoire, demeurant caduques, ce qui rend l'utilisation de cette source d'information délicate et risquée.

Les différents recensements administratifs réalisés n'ont jamais été exploités à des fins statistiques, ce qui est très regrettable.

Enfin, l'expérience des monographies n'est qu'à ses débuts.

La situation actuelle de la collecte à partir de l'exploitation documents administratifs recommande :

- l'extension progressive de l'Etat-civil à l'ensemble du pays ;
- l'amélioration des fichiers des établissements socio-économiques.
- l'amélioration des recensements administratifs ;
- le développement des monographies ;
- l'actualisation du fichier des villages ;

ORGANISER DES ENQUÊTES DÉMOGRAPHIQUES

Jusqu'à présent, très peu d'enquêtes démographiques ont été organisées au Gabon. Depuis 1970, seule une enquête a été réalisée: il s'agit de l'enquête sur l'observation permanente des faits démographiques financée par le PNUD en 1976. La rareté des enquêtes doit être attribuée à l'ignorance au Gabon de leur contribution à la connaissance démographique.

En conséquence, une attitude plus positive devrait être adoptée à l'égard des enquêtes démographiques en raison de leur avantages. En effet, elles peuvent contribuer à une meilleure connaissance du volume et de la structure de la population, et constituer le meilleur instrument pour le suivi de la dynamique d'une population.

ENTREPRENDRE DES RECENSEMENTS PARTIELS

Dans l'esprit de bon nombre de décideurs, le recensement est perçu comme la seule opération de collecte qui couvre l'ensemble du pays; en d'autres termes, il n'existerait qu'un seul type de recensement à savoir le recensement général.

Il est étonnant qu'il n'ait été que rarement proposé aux décideurs l'organisation de recensement soit d'une province soit d'une ville. Ces recensements partiels, réalisés chaque année, auraient permis de rendre moins impérieuse l'organisation d'une opération aussi coûteuse que le recensement général de la population et de l'habitat.

Par conséquent, il serait plus indiqué de sélectionner périodiquement une localité ou une unité administrative dans laquelle pourrait se dérouler un recensement de la population et de l'habitat, de manière à couvrir progressivement l'ensemble du pays.

ORGANISER UN RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT CONÇU ET EXECUTE PAR LES NATIONAUX EN COLLABORATION AVEC LES EXPERTS INTERNATIONAUX.

J'ai remarqué, sur la base d'une enquête informelle réalisée auprès de personnes qui ont participé aux recensements de 1970 et 1980 et du rapport sur le recensement de 1980 rédigé par M. F. BOUBALA, que les échecs des deux recensements avaient pour origine une méthodologie inadaptée aux réalités du Gabon.

Le but des paragraphes ci-après est d'abord de passer brièvement en revue les insuffisances méthodologiques qui rendaient les échecs vécus inévitables, puis de suggérer quelques axes de réflexion pour les recensements futurs.

Les objectifs des recensements ont souvent été mal présentés aux décideurs politiques.

Les recensements de 1970 et 1980 ont été conçus par les experts de l'ONU; basés sur une méthodologie souvent standardisée, ils demeurent à quelques variantes près une répétition des expériences similaires réalisées dans d'autres pays.

Loin de moi l'idée de méconnaître l'apport inestimable d'expériences vécues sous d'autres cieux, je pense seulement que l'application intégrale de méthodes ayant fait la preuve ailleurs doit autant que possible être évitée surtout dans le cas du Gabon où deux tentatives de collecter des informations démographiques, par le recensement, s'étaient déjà soldées par des échecs.

Ces experts ont inoculé, à petites doses, l'idée selon laquelle la priorité d'un recensement est de déterminer l'effectif de la population d'un pays.

J'affirme que cette présentation du recensement est entièrement erronée. En effet, le recensement reste une source de connaissance démographique qui comporte plusieurs aspects parmi lesquels la détermination de la taille et de la structure des ménages, la constitution d'un fichier national de villages et d'une base de sondage pour les enquêtes statistiques, le niveau et la structure de l'emploi, etc...

L'étendue de la connaissance démographique offre donc une multitude de priorités dépendent de la situation et des besoins des pays dans lesquels les recensements sont organisés.

En conséquence, en raison de la déception qu'avait engendré chez les décideurs, la connaissance de l'effectif de la population, il aurait été souhaitable que les nationaux insistent pour que le recensement soit présenté comme une opération visant d'autres objectifs que la seule connaissance du nombre d'habitants du Gabon.

La présentation maladroite des recensements de 1970 et 1980 a créé une vive impatience chez les décideurs, et ceux-ci ont exigé la fourniture immédiate du chiffre de la population promis, avant le début de l'exploitation de cette opération.

Les chiffres, qui n'avaient pas encore fait l'objet de contrôle, de critique et de comparaison, ont probablement été en deçà des chiffres attendus par les décideurs. Les écarts constatés entre les chiffres extraits rapidement d'un recensement qui avait connu d'énormes difficultés sur le terrain et les chiffres produits par les décideurs à partir de leur connaissance empirique des réalités Gabonaises ont conforté les autorités dans leur conviction que le recensement n'avait pas été correctement exécuté et par conséquent qu'il sous-estimait les effectifs des populations provinciales et donc de l'ensemble du pays.

Ceci les a conduit à retenir leurs chiffres jugés plus crédibles, et à discréditer l'observation scientifique. Cette attitude était prévisible dès le début. En effet, je reste unanime avec les décideurs que les chiffres avancés par les organisateurs du recensement étaient largement inférieurs à la réalité comme témoignent les problèmes rencontrés sur le terrain lors de la collecte des informations.

En effet, certaines personnes ayant pris part à ces recensements affirment que certaines zones n'ont pas pu être visitées en raison de l'absence de moyens d'acheminement du personnel sur le lieu de collecte, du rendement assez faible des enquêteurs qui imaginaient, assis dans un coin, le nombre d'habitants susceptibles de demeurer dans telle zone, et du découragement des agents-qui, à cause d'un mauvais découpage du pays en secteurs de dénombrement, se sont vus confier des zones dont l'étendue rendait impossible la collecte au bout de deux semaines...

Je suis persuadé que si les organisateurs avaient disposé davantage de temps, ils auraient tenu compte de ces erreurs et auraient produit des chiffres acceptés par l'ensemble des décideurs et des utilisateurs.

Afin que pareille situation ne se reproduise plus, il serait souhaitable que d'autres priorités soient assignées aux recensements à venir et donc d'abandonner cette fausse idée selon laquelle la seule finalité d'un recensement est de déterminer la taille de la population.

La méthodologie adoptée lors des deux recensements est inadaptée à la situation statistique du Gabon. Elle devrait être abandonnée définitivement.

Lors des années 1970 et 1980, la mode était à l'organisation d'un recensement en deux phases : recensement des habitations suivi du recensement des ménages; ce recensement se déroulait, d'un seul tenant, au bout de quinze jours.

Cette façon de conduire les recensements impliquait une mobilisation de moyens énormes en personnel et en matériel. Or les moyens matériels et humains retenus pour ces opérations ont souvent été dérisoires, ce qui ne pouvait que présager un échec. En effet, comment pouvait-on croire réussir un recensement avec un véhicule par province (quand on sait l'étendue de nos provinces) et 759 enquêteurs (quand on sait le caractère dispersé de l'habitat en zone rurale et le caractère concentré de l'habitat urbain) et très peu de moyens publicitaires (quand on connaît le niveau relativement bas de l'alphabétisation dans les campagnes).

Par comparaison avec les autres pays, le Gabon est le seul qui ait utilisé moins de 2.000 agents recenseurs et un nombre aussi insignifiant de moyens de transport et de communication. La solution s'impose donc d'elle-même pour les recensements futurs ; elle consistera à découper un nombre de secteurs de recensement supérieur ou égal à 2000 et à augmenter le nombre de moyens de transport (un par département, par exemple).

D'autre part, l'expérience a montré l'existence de zones d'accès difficile dans lesquelles la collecte ne peut se faire simultanément avec le reste du pays et la difficulté à exécuter le recensement à Libreville.

Par conséquent, la solution que je propose est d'organiser les recensements au Gabon en trois étapes comprises dans une même période de référence : 5 à 8 jours

- recensement de l'habitat et des zones enclavées ;
- recensement des zones urbaines ;
- recensement des zones rurales.

Cette solution a l'avantage, compte tenu de la crise économique donc de la rareté des moyens financiers malgré l'assistance prévisible de l'ONU, d'optimiser l'utilisation des rares moyens matériels qui pourront être mis à la disposition de la collecte des données.

En effet, cette méthode revient à concentrer tous les moyens disponibles pour la réalisation de la première phase de l'opération puis à déplacer ces mêmes moyens pour l'exécution de la deuxième phase, et enfin à les mobiliser pour la dernière phase. Cette méthode me semble plus efficace car peu coûteuse et rendant l'utilisation des moyens disponibles optimale.

Les différents recensements organisés au Gabon ont été conçus et exécutés selon une méthodologie calquée sur des expériences importées et incompatibles avec les réalités Gabonaises, ce qui peut justifier les échecs constatés. Les experts internationaux et les cadres locaux portent la responsabilité de ces échecs.

En effet, les premiers se sont souvent comportés en "expert qui sait tout", n'accordant que très peu d'intérêt aux remarques et suggestions faites par des cadres locaux. Les seconds n'ont souvent fait preuve que d'une timide autorité et de rhétorique pour faire admettre leurs opinions ou convaincre les experts mis à la disposition du Gabon.

Les échecs constatés par le passé ne pourront être évités à l'avenir que lorsque chaque partenaire se limitera à jouer le rôle qui lui est dévolu. Les statisticiens Gabonais doivent se convaincre que les opérations statistiques organisés sur leur sol demeurent avant tout leur affaire. Ils doivent eux-mêmes mettre au point des méthodologies susceptibles de conduire une opération de collecte jusqu'au succès compte tenu de leur connaissance des réalités de leur pays.

Dans ce processus de création, l'aide et l'expérience des experts internationaux peuvent être d'un grand apport si elles sont bien définies. En effet, les experts internationaux doivent admettre que leur mission n'est pas de se substituer au personnel local mais de l'aider dans la conception et l'exécution des opérations de collecte. Par conséquent, adopter une attitude plus positive (savoir écouter et apprécier les suggestions des locaux) ne peut qu'enrichir la connaissance déjà acquise par eux du pays, ce qui leur permettra d'encourager les initiatives appropriées et d'appuyer les points de vue pertinents.

Cette forme de collaboration, si elle est adoptée et mise en application, est nécessaire si l'on veut éviter les erreurs du passé. Par conséquent, les statisticiens locaux doivent réagir énergiquement dès qu'une forme de collaboration autre que celle-ci est appliquée.

En effet, si d'aventure, un expert adoptait des attitudes rétrogrades et dogmatiques, il vaudrait mieux l'inviter à ne pas insister dans cette voie et lui rappeler les contours et les modalités de sa mission.

Une collaboration, dépourvue de franchise et de respect réciproque, ne peut que nuire au bon déroulement des opérations statistiques donc des recensements.

CONCLUSION

La réflexion à laquelle je vais mettre un terme aura atteint le but visé lorsque s'engagera au Gabon un véritable débat sur l'avenir de l'observation statistique (donc démographique) et sa place dans le processus de décision en matière économique et sociale.

Ce débat est la condition nécessaire pour éliminer définitivement les tabous et les préjugés qui entourent l'observation statistique et plus précisément démographique au Gabon. A ce moment, l'on pourra discuter des questions de population en toute quiétude.

Toutefois, ce débat devra être conduit en l'absence de toute passion et de tout parti-pris; seuls devront prévaloir l'esprit scientifique et les règles de l'art démographique en tenant compte des réalités sociales et politiques du Gabon.

La discussion que je viens de mener jette les bases du futur par l'analyse de la situation actuelle de l'observation démographique. Celle-ci, qui peut être assimilée à un véritable désert, se caractérise par l'absence de chiffres fiables sur la population. L'absence d'estimations de bonne qualité reste imputable à l'échec des recensements de 1970 et 1980. Trois préjugés fortement enracinés au Gabon expliquent cet échec:

- le seul objectif des recensements reste la détermination de l'effectif de la population;
- le recensement demeure la seule source de connaissance démographique;
- la collecte et l'exploitation des données démographiques ne sont pas des investissements à rentabiliser.

La progression de ce "désert" depuis près de trois décennies a affecté probablement nombre de décisions économiques et sociales et la planification du développement. Afin de contenir l'avancée de ce "désert", quatre mesures pourraient être envisagées :

- le renforcement de la collecte et de l'exploitation des informations à partir des principales sources administratives;
- l'organisation d'enquêtes démographiques;
- la réalisation de recensements partiels;
- l'organisation d'un recensement général de la population et de l'habitat conçu et exécuté par les nationaux en collaboration avec les experts internationaux.